

Au pied du Vercors, un nouveau Sivens

LE MONDE | 02.12.2014 à 12h06 • Mis à jour le 02.12.2014 à 12h18 |

Par **Martine Valo** ([journaliste/martine-valo/](/journaliste/martine-valo/))



Manifestation d'opposants à la construction d'un Center Parcs à Roybon (Isère), le 30 novembre. | PHILIPPE DESMAZES/AFP

Aux confins de l'Isère et de la Drôme, le projet de construction d'un village de vacances menaçant la forêt des Avenières et une zone humide nourrit depuis des années une bataille judiciaire entre associations de défense de l'environnement et élus locaux.

Roybon est-il en passe de devenir le nouveau Sivens ? Au pied du Vercors, au cœur de la forêt des Avenières sur le massif de Chambaran, le groupe Pierre et Vacances prévoit de construire 980 logements. Le spécialiste de l'immobilier de tourisme veut accueillir jusqu'à 5 620 personnes dans des cottages alignés autour d'un centre d'activités aquatiques, de restaurants et de commerces, sur 202 hectares.

[Lire aussi : La procédure d'infraction contre la France, une victoire pour les opposants au barrage \(/planete/article/2014/11/27/la-procedure-d-infraction-contre-la-france-une-victoire-pour-les-opposants-au-barrage_4530440_3244.html\)](/planete/article/2014/11/27/la-procedure-d-infraction-contre-la-france-une-victoire-pour-les-opposants-au-barrage_4530440_3244.html)

Longtemps discrète, la contestation a pris de l'ampleur ces dernières

semaines, lorsque les arbres ont commencé à tomber. Depuis le 30 novembre, les « zadistes » – du nom des défenseurs de la « zone à défendre » – occupent une maison forestière à proximité du chantier, une propriété abandonnée de l'Office national des forêts. Lundi, les associations ont demandé l'arrêt immédiat des travaux et « *l'arbitrage urgent* » de la ministre de l'écologie, Ségolène Royal.

Destruction de 76 hectares

L'heure est plutôt à l'optimisme du côté des militants, convaincus que le retentissement de l'affaire du barrage de Sivens va amplifier leur mobilisation. Les premiers opposants ont commencé à lutter il y a sept ans pour défendre des dizaines d'espèces protégées, mais surtout pour la préservation d'une aire d'alimentation d'eau de très bonne qualité et des zones humides.

La réalisation du domaine de la forêt de Chambaran va en détruire 76 hectares selon la préfecture, tandis que les commissaires chargés de l'enquête publique évaluent plutôt à 110, voire 120 hectares la totalité des zones humides qui seront dégradées.

Depuis octobre, retentit dans la forêt le vrombissement incessant des engins qui commencent par défricher de quoi abriter à terme 2 000 places de parking. L'accès au site est filtré par des vigiles, depuis que des dégradations ont été commises et des piquets de géomètres arrachés. Fin novembre, un début d'incendie a touché un tracteur. Affichée au milieu des attestations de permis de construire, une lettre proclame : « *Vous êtes même pas d'ici, alors laissez-nous vivre à notre bon vouloir.* »

« Projet économique »

L'ambiance est tendue à Roybon, jusqu'au cœur de ce bourg de 1 300 habitants. Sur la place centrale qui accueille une surprenante réplique de la Statue de la liberté, une banderole affirme : « *Center Parcs, un avenir pour notre territoire.* » A côté, plusieurs commerces ont mis la clé sous la porte. Sur la colline en face se dresse le collège, fermé lui aussi. La commune est moribonde : elle n'a guère d'autre activité qu'une maison de retraite. Les finances municipales sont exsangues. Aussi le maire (UDI), Serge Perraud, est-il le premier à défendre le Center Parcs, lancé par son prédécesseur et négocié par le conseil général de l'Isère, alors présidé par André Vallini (PS), actuel secrétaire d'Etat à la réforme territoriale.

Le flot des voitures sur la petite route qui mène à la forêt ? « *Ça mettra un peu d'ambiance.* » L'atteinte aux zones humides ? « *Ici il n'y a que ça, des zones humides !* » L'enquête publique défavorable ? « *Elle n'est pas objective : l'un des trois commissaires enquêteurs a sa carte à France*

nature environnement. Comment a-t-on pu lui confier un dossier pareil ?

»

Le seul point sur lequel l'élu refuse de répondre, c'est le prix du terrain. Pierre et Vacances a pu acheter à la commune 200 ha d'un seul tenant pour 0,30 euro l'ha, alors qu'il se vend plutôt 1 500 à 3 000 euros par ici. « *Je préfère un Center Parcs à des éoliennes !*, rétorque Serge Perraud. *Je le prends comme un projet économique : nous avons besoin d'emplois, même des postes de femmes de ménage à temps très partiel.* »

« Avatar » dans les Avenières »

Seulement, faire émerger une petite ville au milieu de la forêt a un coût élevé pour les collectivités. Il va falloir apporter l'eau, construire un réseau d'assainissement, rectifier quelques virages sur la petite route, fournir un autre terrain aux chasseurs...

C'est la première fois que Pierre et Vacances est confronté à une contestation obstinée mêlant pêcheurs, riverains, écologistes, dont les actions en justice ont ralenti l'avancement du chantier. « *D'habitude, on est vu comme une entreprise qui fait vivre des territoires ruraux* », glisse Eric Magnier, directeur des grands projets.

Même la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, traditionnellement mesurée, s'est fâchée contre l'implantation. Résultat : elle subit les foudres du département qui veut lui couper les subventions. L'association Pour les Chambaran sans Center Parcs (PCSCP) a déposé deux nouveaux recours le 26 novembre au tribunal administratif de Grenoble, notamment contre l'autorisation de destruction d'espèces protégées. « *Pour moi, c'est Avatar qui est en train de se jouer dans la forêt des Avenières : des destructeurs de la nature débarquent, prêts à tout* », estime Stéphane Péron, président de PCSCP.

[Lire aussi : La démocratie environnementale reste à inventer](#)

/planete/article/2014/11/28/la-democratie-environnementale-reste-a-inventer_4531159_3244.html

Son association espère unir ses forces avec celles d'opposants à d'autres Center Parcs en préparation. Deux projets sont à l'étude en Saône-et-Loire et dans le Jura, un autre dans le Lot-et-Garonne, tandis qu'un autre doit ouvrir dans la Vienne en 2015. Celui de Roybon devrait être le sixième en France, le 25^e en Europe.



[\(/journaliste/martine-valo/\)](/journaliste/martine-valo/) **Martine Valo** [\(/journaliste/martine-valo/\)](/journaliste/martine-valo/)

journaliste Planète

Suivre

